

## Procès-verbal du Conseil d'administration du 20 septembre 2016

15 présents en début de séance. (Voir feuille d'émargement)

Le Principal ouvre la séance à 18h05. M. Luciani accepte d'être le secrétaire de séance

- I) Pas de questions diverses, donc approbation de l'ordre du jour à l'unanimité
- II) Approbation à l'unanimité du PV du Conseil d'Administration du 28 juin 2016
- III) Présentation du gestionnaire
  - 1) Malgré les multiples rappels et les procédures légales de tentatives de recouvrement il reste sur l'hébergement des créances d'un total de 1081,69 euros non-recouvrables à la charge du collège auxquels s'ajoutent les frais d'huissier d'une valeur de 422,57 euros.  
Discussion autour des problèmes générés par la solvabilité de certaines familles d'internes mais également en local quelques parents de demi-pensionnaires.  
Ces créances à l'unanimité sont admises en non valeur

3 membres du CA arrivent à 18h27. Le nombre de votants passe à 18

- 2) convention pour le fonds départemental collégien. Approbation à l'unanimité
- 3) Convention pour le Pass Isérois du collège Citoyen (validité : 2016 /2019). Approbation à l'unanimité.
- 4) Convention de mise à disposition des locaux par le collège. Approbation à l'unanimité.
- 5) Conventions avec l'Espace Anim de Pont-en-Royans pour des interventions auprès des élèves du collège (pause méridienne) et une convention pour des interventions auprès des internes. Approbation à l'unanimité pour ces deux conventions
- 6) Convention pour le partenariat avec l'EPN du Royans pour des actions de formation numérique. Approbation à l'unanimité.
- 7) Convention constitutive du groupement de commande pour la maintenance et l'achat d'extincteurs à l'hôpital de Saint Egreve (société Fire and co bénéficiaire du marché)
- 8) Prélèvements sur fonds de réserve de 13182,54 euros (créances, matériel pédagogique, manuels, équipement, viabilisation). Approbation à l'unanimité.
- 9) Avenant au contrat avec prestation de l'entretien du chauffage (Cablelec Somatherm) d'une valeur de 1255,44 euros. Approbation à l'unanimité.

#### IV) Intervention du chef d'établissement

- 1) Il demande au CA l'autorisation de signature de contrats de droit privé. Approbation (une abstention)
- 2) Il demande au CA l'autorisation de signature de contrats de droit public. Approbation à l'unanimité.
- 3) Présentation des dates pour les séquences d'observation en milieu professionnel (du 12 au 16 décembre 2016). Approbation à l'unanimité.
- 4) Présentation de la convention entre parents /élèves / entreprise / collège. Approbation à l'unanimité.
- 5) Présentation à titre informatif des tarifs de la demi-pension. (forfaits 1 à 5 jours et prix du ticket)
- 6) Le principal demande également l'avis du CA pour:
  - Le programme d'activités en EPS. Approbation à l'unanimité.
  - Le projet de voyage en Ecosse des 3èmes. Approbation à l'unanimité.

V) M. Luciani propose de joindre au PV du CA une motion vœu rédigée pour s'inquiéter de la baisse du nombre de postes en vie scolaire. Adjonction approuvée à l'unanimité moins une abstention. (cf pièce jointe)

L'ordre du jour étant épuisée la séance est levée à 19h45.

Le secrétaire de séance



Le président du CA



## **Vœu soumis aux membres du Conseil d'Administration du 20 septembre 2016**

La section SNES-FSU du collège Raymond Guelen de Pont-en-Royans constate avec regret que les mesures de suppression d'un demi ETP d'AED (qui avait alors fait l'objet d'un vœu adressé au DSDEN) ont été aggravées (suppression d'un ETP CUI), dans un contexte où, paradoxalement, injonction nous est faite de renforcer la sécurité des élèves et du personnel.

Cette politique contrainte de choix budgétaires ne saurait perdurer sans engager des conséquences très négatives pour notre communauté éducative. Soucieux d'assurer l'avenir, la sécurité et le bien-être de nos élèves, nous exprimons notre inquiétude auprès de la direction académique des services de l'Education Nationale